

## PVCA 2019-02-20 (235<sup>e</sup>)

### PROCÈS-VERBAL

De la deux cent trente-cinquième (235<sup>e</sup>) assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Cégep de Granby, tenue le mercredi 20 février 2019, à 19 h, en la salle de conférence, local A241.

---

#### Membres présents :

- M. Samuel Hamel-Charest, étudiant du secteur préuniversitaire
- M<sup>me</sup> Julie Hébert, milieu des entreprises
- M. Vincent Larose, directeur des études
- M<sup>me</sup> Marie-Josée Martel, milieu des entreprises
- M<sup>me</sup> Kathleen Neault, partenaire du milieu de travail
- M. Yvan O'Connor, directeur général
- M. Richard Robert, personnel enseignant
- M<sup>me</sup> Nancy Roy, milieu des commissions scolaires
- M<sup>me</sup> Nathalie Simard, parent
- M. Serge Striganuk, président, milieu universitaire
- M<sup>me</sup> Joëlle Tremblay, personnel enseignant

#### IL Y A QUORUM

#### Membres absents :

- M<sup>me</sup> Barbara Ash, milieu socioéconomique, s'est excusée
- M. Tomy Chaput, diplômé du secteur technique, s'est excusé
- M<sup>me</sup> Roxana Cledon, milieu socioéconomique, s'est excusée
- M<sup>me</sup> Nathalie Désourdy, diplômée du secteur préuniversitaire, s'est excusée
- M<sup>me</sup> Huguette Dupont, personnel professionnel, s'est excusée
- M. Maximilien Mathieu, étudiant du secteur technique, s'est excusé
- M. Alain Sauvageau, personnel de soutien, s'est excusé
- M. Edgar Villamarin, parent, s'est excusé

#### Invités :

- M. Michel Bélanger, directeur des affaires étudiantes et des services à la communauté
- M<sup>me</sup> Julie Dechenault, directrice du Service des ressources humaines
- M. François Deschênes, directeur des Services administratifs
- M. André St-Pierre, directeur du Service de l'informatique
- M<sup>me</sup> Lucie Deslandes, adjointe administrative à la Direction générale

## 2019-235-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, M. Serge Striganuk ouvre la séance à 19 h 09. Il souhaite la bienvenue aux administrateurs et plus particulièrement au nouveau directeur des études, M. Vincent Larose et au nouvel étudiant du secteur préuniversitaire, M. Samuel Hamel-Charest.

Un tour de table permet à chacun de se présenter.

## 2019-235-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Doc. 2 : Projet d'ordre du jour*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Joëlle Tremblay, appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour tel qu'il apparaît ci-après.**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
  - 3.1. Assemblée ordinaire du 29 novembre 2018
  - 3.2. Assemblée extraordinaire du 12 décembre 2018
  - 3.3. Assemblée extraordinaire du 17 janvier 2019
4. Affaires découlant des procès-verbaux
  - 4.1. Assemblée ordinaire du 29 novembre 2018
  - 4.2. Assemblée extraordinaire du 12 décembre 2018
  - 4.3. Assemblée extraordinaire du 17 janvier 2019
5. Informations découlant de la réunion du Comité exécutif du 20 février 2019
6. Rapport annuel 2017-2018 (complément d'information)
7. Calendrier scolaire 2019-2020
8. Recommandation des sanctions de diplôme d'études collégiales (DEC)
9. Nomination d'un membre suppléant au Comité d'éthique à la recherche (CÉR)
10. Règlement numéro 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., C. C-29)
11. Modification à la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel
12. Auditeur indépendant : mandat 2018-2023 et nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2018-2019
13. Bilan de mi-année du plan d'action 2018-2019
14. Renouvellement de mandat de M<sup>me</sup> Nathalie Désourdy, diplômée du secteur préuniversitaire
15. Nomination des membres de la Commission des études 2018-2019
16. Période d'information
  - 16.1. Situation financière (coûts de convention)
  - 16.2. Fondation du Cégep

16.3. Statistiques d'inscription

16.4. Sondages de satisfaction des services informatiques

16.5. Rapport du DG

17. Date de la prochaine assemblée : mercredi 17 avril 2019

18. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**RÉS. 235-CA-01**

**2019-235-03**

## **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **3.1. Assemblée ordinaire du 29 novembre 2018**

*Doc. 4.1 : Procès-verbal du 29 novembre 2018*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Josée Martel et résolu** d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 29 novembre 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**RÉS. 235-CA-02**

### **3.2. Assemblée extraordinaire du 12 décembre 2018**

*Doc. 4.2 : Procès-verbal du 12 décembre 2018*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Roy, appuyé par M<sup>me</sup> Kathleen Neault et résolu** d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 12 décembre 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**RÉS. 235-CA-03**

### **3.3. Assemblée extraordinaire du 17 janvier 2019**

*Doc. 4.3 : Procès-verbal du 17 janvier 2019*

**Il est proposé par M. Richard Robert, appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Roy et résolu** d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 17 janvier 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**RÉS. 235-CA-04**

**2019-235-04**

## **AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

### **4.1. Assemblée ordinaire du 29 novembre 2018**

En référence au procès-verbal;

- au point n° 11, M. O'Connor mentionne qu'un point de discussion pour le rapport annuel a été ajouté au CA de ce soir comme convenu.
- au point n° 12, une modification doit être apportée à la Politique pour prévenir et combattre des violences à caractère sexuel. Le sujet sera traité au point n° 11 de ce soir.

- au point n° 15.2, concernant la formation sur la gouvernance, elle sera offerte à l'une des dates suivantes : 20, 27 mars, 24 avril ou 1<sup>er</sup> mai, de 18 h à 21 h, et le repas sera inclus.

#### **4.2. Assemblée extraordinaire du 12 décembre 2018**

Aucun sujet.

#### **4.3. Assemblée extraordinaire du 17 janvier 2019**

Aucun sujet.

### **2019-235-05      INFORMATIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 20 FÉVRIER 2019**

Les membres ont préparé l'assemblée de ce soir.

Une assemblée extraordinaire se tiendra au début du mois de mars par conférence téléphonique et permettra d'adjuger le contrat pour les travaux au bloc D. Les membres conviennent que le moment propice serait sur l'heure du dîner à 12 h 30.

### **2019-235-06      RAPPORT ANNUEL 2017-2018**

*Doc. 6 : Rapport annuel 2017-2018*

Les membres n'ont pas de questions ou de commentaires à apporter. Le rapport annuel a été acheminé au Ministère au lendemain du CA du 29 novembre 2018.

### **2019-235-07      CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020**

*Doc. 7 : Calendrier scolaire 2019-2020*

M. Larose informe les membres que la journée de tempête du mercredi 13 février sera reprise comme prévu dans les modalités du calendrier scolaire. Le calendrier scolaire 2018-2019 sera donc révisé et adopté par les membres de la Commission des études.

Quant au calendrier scolaire 2019-2020, il respecte le Règlement sur le régime des études collégiales et comporte ainsi un minimum de 82 jours par session tel qu'exigé.

Il a été adopté à l'unanimité par les membres de la Commission des études le 5 février 2019.

La rentrée se fera le 26 août 2019. L'activité des portes ouvertes de l'automne se déroulera le 23 octobre. À la session d'hiver, la semaine de relâche sera arrimée avec la Commission scolaire, respectant ainsi le principe d'alternance, et l'activité institutionnelle *Matinée d'échanges* du 29 mai a été indiquée au calendrier.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard appuyé par M<sup>me</sup> Julie Hébert et résolu** d'adopter le calendrier scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 235-CA-05**

**2019-235-08 RECOMMANDATION DES SANCTIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES  
COLLÉGIALES (DEC)**

*Doc. 8 : Recommandation des sanctions de DEC*

M. Larose présente le tableau des statistiques. Les quarante-deux (42) dossiers de sanction déposés pour approbation ont satisfait aux conditions de l'obtention de la sanction.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, appuyé par M. Richard Robert et résolu** de soumettre une recommandation au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à l'effet de décerner un diplôme d'études collégiales à chacune et à chacun des étudiants dont le nom figure sur la liste GR2019020501 produite par la Direction des études.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 235-CA-06**

**2019-235-09 NOMINATION D'UN MEMBRE SUPPLÉANT AU COMITÉ D'ÉTHIQUE À LA  
RECHERCHE (CÉR)**

*Doc. 9 : Fiche synthèse*

Conformément à la Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains qui a été adoptée par le Conseil d'administration le 2 mai 2017 et qui constitue une exigence des organismes subventionnaires pour que les enseignants puissent avoir accès au financement des grands fonds de recherche (CRSH, CRSNG, IRSC, FRQ, MEES), le Cégep de Granby s'est doté d'un Comité d'éthique à la recherche (CÉR).

Le CÉR a le mandat d'évaluer l'éthique des projets de recherche réalisés au Cégep faisant appel à des participants humains et de veiller au suivi des recherches en cours, en s'appuyant sur les principes du respect des personnes, de la préoccupation pour le bien-être et de la justice. Lorsqu'un projet de recherche fait appel à des participants humains (qu'il soit financé ou non), il doit désormais être accepté par le Comité d'éthique à la recherche, avant que le chercheur ne recrute ses participants, ne collecte de données sur eux ou ait accès à des informations qui les concernent.

La Commission des études et la Direction des études recommandent M<sup>me</sup> Sylvie Croteau, Ph. D., enseignante de chimie depuis 2008 au Cégep.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Joëlle Tremblay, appuyé par M<sup>me</sup> Julie Hébert et résolu** de procéder à l'élection de madame Sylvie Croteau à titre de membre suppléant, spécialiste dans les méthodes, les domaines et les disciplines de

recherche relevant de l'autorité du CÉR, au Comité d'éthique à la recherche (CÉR) du Cégep de Granby, pour un mandat de trois ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 235-CA-07**

**2019-235-10 RÈGLEMENT N° 9 RELATIF AUX DROITS PRESCRITS EN VERTU DE L'ARTICLE 24,5 DE LA LOI SUR LES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL (L.R.Q., C. C-29)**

*Doc. 10 : Règlement n° 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., C. C-29)*

Le règlement n° 9 a été révisé afin que les désignations correspondent à l'organigramme actuel. M. Bélanger en est le directeur responsable.

Quelques modifications ont été apportées et sont identifiées dans le document. Un paragraphe a été ajouté concernant d'autres frais aux étudiants.

Un échange a lieu.

**Il est proposé par M. Samuel Hamel-Charest, appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Roy et résolu** d'adopter le règlement numéro 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., C. C-29) tel qu'amendé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 235-CA-08**

**2019-235-11 MODIFICATION À LA POLITIQUE POUR PRÉVENIR ET COMBATTRE DES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL**

*Doc. 11 : Politique pour prévenir et combattre des violences à caractère sexuel*

M. Bélanger indique qu'une erreur s'est glissée dans la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel déposée et adoptée au Conseil d'administration le 29 novembre 2018. Le texte de l'article 9.1.5 ne devait pas y apparaître.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Josée Martel et résolu** d'adopter la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel tel qu'amendée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 235-CA-09**

**2019-235-12 AUDITEUR INDÉPENDANT : MANDAT 2018-2023 ET NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'ANNÉE 2018-2019**

*Doc. 12 : Auditeur indépendant : mandat 2018-2023 et nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2018-2019*

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat d'auditeur indépendant s'octroie sur une période maximale de cinq (5) ans. Il est renouvelable annuellement selon la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Le mandat qu'avait la firme comptable Deloitte se terminait en novembre 2018.

En respect du règlement n° 12 relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction adopté par le Conseil d'administration, le Cégep a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois firmes. Deux soumissions ont été reçues et les deux soumissions étaient conformes. La firme comptable Deloitte a présenté le prix le plus bas.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Roy, appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard et résolu** d'octroyer le mandat de vérification à la firme comptable Deloitte pour l'année 2018-2019, au montant de quinze-mille-six-cent-cinquante (15 650 \$) dollars avant taxes; lequel mandat pourra être renouvelé annuellement pour quatre (4) autres années dans le respect des règles d'indexation prévues au document d'appel d'offres,

D'autoriser le directeur général et le directeur des Services administratifs à signer pour et au nom du Cégep de Granby,

D'autoriser le directeur général et le directeur des Services administratifs à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 235-CA-10**

**2019-235-13**

### **BILAN DE MI-ANNÉE DU PLAN D'ACTION 2018-2019**

*Doc.13 : Bilan de mi-année du plan d'action 2018-2019*

Les membres de la Direction présentent les actions qui retiennent l'attention en cette mi-année, notamment : la démarche *Cégep en santé*, l'actualisation des tableaux de bord en vue de suivre nos indicateurs, la formation en ligne, l'évaluation des programmes de Sciences de la nature et de Techniques d'éducation spécialisée, la révision de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages des étudiants, etc.

M. O'Connor souligne le travail réalisé dans le contexte actuel (arrivée de nouvelles ressources, absences pour invalidité, etc.).

**2019-235-14**

### **RENOUVELLEMENT DE MANDAT DE M<sup>ME</sup> NATHALIE DÉSORDY, DIPLÔMÉE DU SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE**

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Joëlle Tremblay appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard et résolu** de renouveler le mandat de M<sup>me</sup> Nathalie Désourdy, diplômée du secteur préuniversitaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 235-CA-11**

## 2019-235-15 **NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2018-2019**

*Doc.15 : Membres de la Commission des études 2018-2019*

La liste des membres de la Commission des études pour l'année 2018-2019 présente un changement depuis son adoption au dernier CA : M<sup>me</sup> Annie Dutil remplace M<sup>me</sup> Michèle LeBlanc à titre d'enseignante élue par ses pairs.

Conformément au Règlement n° 5 relatif à la Commission des études, la nomination des membres doit être entérinée par le Conseil d'administration.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Josée Martel appuyé par M<sup>me</sup> Kathleen Neault et résolu** de nommer les personnes dont les noms apparaissent au document n° 15 comme membres de la Commission des études pour l'année 2018-2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 235-CA-12**

## 2019-235-16 **PÉRIODE D'INFORMATION**

### **16.1. Situation financière (coûts de convention)**

M. O'Connor fait l'introduction du sujet puis cède la parole à M. Deschênes qui explique et présente l'état de situation concernant les coûts de convention. Il est dit que la situation est préoccupante et que le déficit présenté devrait se creuser à la fin de l'exercice financier et osciller les quatre cent mille dollars (400 000 \$).

M<sup>me</sup> Dechenault dresse un portrait anonyme des cas d'invalidités qui touchent principalement les enseignants.

Un échange a lieu. Il est dit qu'une multitude de facteurs cause les congés d'invalidité. Toutefois, dans les mesures prises par le Cégep pour veiller à améliorer la situation, il est mentionné que le retour progressif est privilégié et que l'utilisation du service d'aide aux employés est encouragée. Aussi, les démarches *Cégep en santé*, l'existence et les actions des comités de milieu de travail et d'études harmonieux ainsi que des saines habitudes de vie peuvent contribuer à aider.

Cette situation n'est pas propre au Cégep de Granby, elle touche le réseau des cégeps. Des représentations se font auprès du gouvernement pour revoir l'enveloppe budgétaire reliée aux coûts de convention.

### **16.2. Fondation du Cégep**

M. Bélanger invite les membres à participer à la Grande foire internationale des vins et alcools qui aura lieu le 27 avril prochain de 13 h à 17 h.

### **16.3. Statistiques d'inscription**

M. Larose présente les statistiques et mentionne que la baisse d'inscriptions dans les deux profils de Sciences humaines (individu et

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

relations humaines/actualités et société contemporaine) et en Techniques d'éducation à l'enfance attire l'attention de la Direction des études.

Une baisse d'inscriptions est notée dans le réseau.

Des annexes budgétaires permettent au Cégep de développer des stratégies afin de travailler sur l'attraction et la rétention.

### 16.4. Sondages de satisfaction des services informatiques

M. St-Pierre présente les résultats des sondages et souligne quelques enjeux sur lesquels son équipe travaillera.

### 16.5. Rapport du DG

M. O'Connor fait part aux membres d'éléments d'information (décès de deux étudiants, modèle d'allocation des ressources aux cégeps, mouvement de grève étudiante) puis présente la campagne *Admission* avec la diffusion de courtes vidéos à l'appui.

D'autres éléments de rayonnement sont soulignés, dont les visites de MM. Yuri Chassin et Pablo Rodriguez.

### 2019-235-17 DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE : MERCREDI 17 AVRIL 2019

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mercredi 17 avril 2019.

Une assemblée extraordinaire par conférence téléphonique aura lieu au début du mois de mars.

### 2019-235-18 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M<sup>me</sup> Joëlle Tremblay, appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Roy de lever la séance à 21 h 40.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 235-CA-13**

---

M. Serge Striganuk  
Président

---

M. Yvan O'Connor  
Secrétaire général